

DEVENEZ ACTEUR DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE DE VOTRE TERRITOIRE

OMBRIÈRES & TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES

VOTRE PROJET SUR MESURE ET SANS INVESTISSEMENT !

UN PROJET BÉNÉFIQUE AU TERRITOIRE

Un parking ombragé...



Une production
d'Énergie
Renouvelable...

Aube'Rière vous propose une solution visant à mettre en place vos projets photovoltaïques en ombrières sur parking, ou en couverture d'infrastructures sportives sans prise de risque, ni investissement de votre part.

UN PROJET BÉNÉFIQUE AU TERRITOIRE

La société Aube'Rière finance à 100% l'installation.

Elle est issue d'un partenariat entre : **See You Sun**, entreprise spécialisée dans le déploiement de solutions photovoltaïques de proximité et de bornes de recharge pour véhicules électriques ;

et **SEM Energie**, Société d'Economie Mixte du département de l'Aube, spécialisée dans le développement des Energies Renouvelables dans le département.

SURFACES ELIGIBLES

Parkings : Environ 40 places de stationnement minimum.
Infrastructures sportives : Terrains de Tennis, Boulodromes, etc.

Etude du projet au cas par cas pour le dimensionnement de l'installation et du raccordement au réseau, ou en autoconsommation pour un bâtiment.

Optimisation des surfaces disponibles - Orientation est, sud ou ouest.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

1. Le propriétaire du site (collectivité/entreprise) manifeste son intérêt à SEM Energie, qui lui transmet une étude de potentiel solaire et une offre économique.
2. Le propriétaire du site accorde une Convention d'Occupation Temporaire (COT) ou un bail d'une durée de 30 ans sur le site, en contrepartie d'un loyer annuel.
3. Aube'Rière finance, construit et exploite l'installation photovoltaïque.
4. L'entreprise/la collectivité devient productrice d'une énergie de proximité, sans investissement. Les usagers bénéficient d'un confort global : ombrage, protection contre la pluie/la grêle, etc.
5. Au terme du bail ou de l'autorisation, l'installation revient au propriétaire du site sans investissement ou est démantelée à sa demande par Aube'Rière.

L'installation d'ombrières photovoltaïques de parking permet un aménagement du territoire adapté à l'écomobilité.

Le raccordement des ombrières au réseau électrique permettra de préparer le réseau et l'ombrière à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Contact **SEM Energie** :

Espace Regley, 1 Bd Charles Baltet, 10000, TROYES

contact@semenergie.fr

03 25 70 64 65